

ALES'Y À VÉLO : ADOPTEZ UNE NOUVELLE FAÇON DE VOUS DÉPLACER

Alès Agglo s'est équipée de cent vélos à assistance électrique et propose des locations de courte et longue durée de un jour, un mois, trois mois ou un an. Ferez-vous partie des adeptes de la petite Reine, désormais électrique ? Quelques pistes pour vous aider à y voir plus clair. 50 vélos ont déjà été loués, ne traînez pas.

Cent vélos électriques, aux couleurs de l'opération "Ales'Y", sont à votre disposition depuis le 24 août, en gare routière d'Alès. Le réseau de transport en commun d'Alès Agglomération propose une location longue durée de ces vélos. « *Après le lancement du covoiturage (en arrêt avec la crise sanitaire, ndlr) ou les navettes électriques gratuites, nous poursuivons le développement d'une offre de mobilité diversifiée et durable sur le territoire* », indique Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération.

Ales'Y sans la voiture

Avec "Ales'Y... en bus, en navette, en covoiturage, en vélo", les Grand-Alésiens ont-ils désormais la possibilité de se déplacer sans prendre leur voiture ? « *Oui tout à fait, assure Sylvain Rochat, directeur de Keolis Alès, le délégataire de service public. Avec les vélos électriques, l'offre s'agrandit encore. Encourager la pratique du vélo électrique, cela permet de donner aux usagers de l'expérience sur ce type de transport avant de s'acheter leur propre vélo* ». Souvent contraint à une pratique urbaine, le vélo électrique se démocratise autant dans les esprits pour son côté "écologique" que par le développement des pistes cyclables.

Un vélo électrique "made in France"

Alès Agglo a choisi le fabricant français [Arcade Cycles](#), dont l'usine est installée en Bretagne.

Le modèle de vélo est en aluminium, confortable et robuste. Avec sa transmission à cardan, ce vélo assure silence et propreté d'utilisation. Il dispose de sept vitesses et de freins à rouleaux intégrés dans le moyeu qui ne demandent aucun entretien. Un antivol est également intégré au vélo : en deux secondes, votre machine est sécurisée.

Une ville en mouvement

Abonnements	Tarif TTC	Assurance TTC	Coût total TTC	Public
1 jour (24h)	10 €	5 €	15 €	Tout public majeur

Une ville en mouvement

1 mois (renouvelable 11 fois)	35 €	5 €	40 €	Réservés aux résidents du territoire du SMTBA (85 communes)
3 mois (renouvelable 4 fois)	95 €	15 €	110 €	Réservés aux résidents du territoire du SMTBA (85 communes)
12 mois	350 €	60 €	410 €	Réservés aux résidents du territoire du SMTBA (85 communes)
Siège enfant	10 €/mois			
Sacoche	5 €/mois			

Se déplacer facilement et proprement

Concrètement, un vélo électrique est équipé d'un moteur et d'une batterie que l'on recharge chez soi sur une simple prise électrique. Avec une charge complète, votre vélo a une autonomie de 40 à 50 kilomètres selon l'utilisation que vous en avez.

Monter sans effort une côte, effectuer des trajets relativement longs, ne pas arriver en sueur au travail, rouler sans polluer, changer ses habitudes de trajets, vous avez mille et une raisons d'essayer un moyen de transport alternatif comme le vélo électrique.

35 km de pistes cyclables sur Alès

Justement, la Ville d'Alès étend actuellement l'espace cyclable en centre-ville comme sur la périphérie urbaine.

En dehors de la voie verte le long du Gardon (5 km), Alès compte 25 kilomètres de pistes et espaces cyclables. « D'ici la rentrée, le réseau cyclable sera étendu à 30 km », soutient Pierre Viguié, directeur du pôle Infrastructures d'Alès Agglomération. Ce qui représente un total de 35 km de voies cyclables sur Alès. La montée de Silhol, la route d'Uzès et l'avenue d'Alsace sont les premières artères concernées par ses nouvelles mesures.



D'ici la fin de l'année, le centre-ville d'Alès et sa périphérie proche offriront aux cyclistes près de 35 km de voies et espaces réservés au vélo.

Avec la poursuite de la création d'espaces partagés dans le centre-ville d'Alès ou le passage à une circulation limitée à 30 km/h dans certains quartiers, l'environnement urbain devient progressivement plus accueillant pour les vélos et les piétons. De plus, l'État a mis en place un bonus vélo afin de vous aider pour votre premier achat. Une prime à laquelle peut se cumuler l'éco-chèque mobilité de la région Occitanie (lire encadré ci-dessous).

Des subventions pour l'achat d'un vélo électrique

Le vélo électrique est devenu pour vous un partenaire indispensable ? Passez à l'étape suivante et devenez propriétaire, avec l'aide de l'État et de la région Occitanie, de votre propre machine.

- Le chèque éco-mobilité de la région Occitanie est cumulable avec l'offre de l'État. Le montant de l'aide est de 200 €. Il faut justifier d'un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à celui qui correspond à la 1^{re} tranche d'imposition sur le revenu. Le bénéficiaire s'engage à ne pas vendre son vélo dans les 12 mois suivant son acquisition. Concernant le vélo, il doit avoir été acheté neuf chez un professionnel de la région Occitanie et doit être doté d'une batterie sans plomb. Plus d'infos sur le site de la [Région Occitanie](#)
- Bonus vélo. Vous avez fait l'acquisition de votre vélo à partir du 1er juin 2020, l'État vous octroie une aide appelée "Bonus vélo à assistance électrique" du même montant que celle de la région soit 200 €. Si le vélo a été acquis avant le 1^{er} juin, l'aide est au maximum égale au plus faible des deux montants suivants : 20 % du coût d'acquisition TTC ou 200 €. Plus d'infos sur le site de l'[ASP](#)

NTecC

Adresse

15 avenue du Général de Gaulle, 30100 Alès

Téléphone

04 66 52 31 31

www.ntecc.fr